

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16638**

Intitulé

Manager de projets de construction (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CESI	Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230m Spécialités pluritechnologiques, génie-civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager de projets de construction effectue les activités suivantes:

Activité 1 : Piloter le projet de construction en France ou à l'international

Activité 2 : Manager une équipe pluridisciplinaire, multiculturelle et multi-sites

Activité 3 : Mettre en œuvre le contrat sur le plan juridique et légal

Activité 4 : Mettre en œuvre les outils de la conception, la réglementation et les normes appliquées à son domaine

Activité 5 : Utiliser les NTIC[1] pour piloter le cycle de vie de projet de construction

Le titulaire est capable de:

Promouvoir une entreprise de construction en France ou à l'international

Opérer le développement de l'entreprise et son adaptation face aux enjeux actuels

Identifier la méthode de gestion de projet la plus appropriée

Organiser l'avant-projet d'une construction en France ou à l'international

Piloter la phase d'exécution du projet de construction en France ou à l'international

Préparer la gestion de l'équipe projet multi-sites

Impliquer son équipe à distance

Motiver son équipe à distance

Evaluer la performance de son service/ses projets

Adapter son mode de management aux différences culturelles de l'équipe

Développer ses compétences de manager afin d'asseoir sa légitimité

Opérer une conduite de changement éventuel afin d'assurer la réussite du projet

Déployer les concepts de responsabilité et assurance dans la construction

Assurer le respect des concepts de droit et du contrat dans la construction

Mettre en œuvre les concepts de l'urbanisme et l'aménagement du territoire

Garantir le respect de la réglementation, normes et labels de construction

Appliquer les règles et les méthodes de dimensionnement des ouvrages

Organiser les différents systèmes constructifs, équipements et outils associés nécessaires au projet

Recueillir, analyser et mettre en forme les informations relatives au cycle de vie du projet de construction

Superviser le pilotage du projet de construction intégrant les NTIC

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

cabinets d'architecture,

bureaux d'études de conception et / ou d'exécution,

grands groupes d'ingénierie,

entreprises chargées de la réalisation des travaux,

Chef de projet de construction ou BTP

Chargé d'affaire de construction

Responsable d'opérations

Ingénieur projet, étude ou travaux

Responsable ou conducteur de travaux

BIM Manager ou chef de projet BIM

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations sont réalisées sous forme de projets simulés en centre, études de cas, mises en situation professionnelle en entreprise,

thèse professionnelle et soutenance.

Pour viser la certification professionnelle complète, le candidat doit valider les 5 activités présentées ci-dessus, en se basant sur une expérience en entreprise de 6 mois équivalent temps plein, consécutifs ou non

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury national unique composé : • du président de jury, • de 3 à 8 membres permanents du CESI • et de 2 à 4 professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury national unique composé : • du président de jury, • de 3 à 8 membres permanents du CESI • et de 2 à 4 professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury national unique composé : • du président de jury, • de 3 à 8 membres permanents du CESI • et de 2 à 4 professionnels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Jury national VAE composé : • du Directeur de l'école d'ingénieurs, • des deux Directeurs des études, • au moins deux représentants issus du milieu professionnel ou désignés par les branches professionnelles, représentants des entreprises • au moins deux représentants issus du milieu professionnel ou désignés par les organisations syndicales, représentants des salariés.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projets de construction" avec effet au 01 février 2009, jusqu'au 28 avril 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de l'amélioration continue" avec effet au 28 avril 2018 jusqu'au 18 décembre 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.ei.cesi.fr

Cesi Alumni (association des diplômés du CESI) : www.viacesi.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

CESI - 30 rue Cambronne - 75015 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CESI Etablissement d'Aix-en-Provence : Europôle de l'Arbois - Pavillon Martel - Av. Louis Philibert - BP 30 - 13545 Aix-en-Provence cedex 04 - Tél. : 04 42 97 14 20

CESI Etablissement de Bordeaux : 60 rue de Maurian - CS 30017 - 33295 Blanquefort cedex - Tél. : 05 56 95 50 50

CESI Etablissement de La Rochelle : Bâtiment Lav In'Tech - Pôle Atlantech - 8, rue Isabelle Autissier - 17140 Lagord - Tél. : 05 46 45 19 17

CESI Etablissement de Montpellier : 169 rue Georges Auric - ZAC de Tournezy - 34070 Montpellier - Tél. : 04 99 51 21 30

CESI Etablissement de Nantes : 1 av. Augustin-Louis Cauchy - Campus de la Chantrerie - CS 10793 - 44307 Nantes Cedex 03 - Tél. : 02 28 01 15 55

CESI Etablissement de Paris-Nanterre : 93 bld de la Seine BP 602 - 92006 Nanterre Tél. : 01 55 17 80 00

CESI Etablissement de Strasbourg : 2 allée des Foulons - Parc Club des Tanneries - 67380 Strasbourg Lingolsheim - Tél. : 03 88 10 38 08

Historique de la certification :